

Moulézan Info



<http://blog-mairiemoulezan.com>
<http://www.moulezan.fr>
<https://www.facebook.com/mairiemoulezan/>
<http://www.nimes-metropole.fr/>



Novembre 2023



Lundi 6 novembre

Retour vacances de Toussaint.

Mercredi 8 novembre

Fin de l'enquête publique concernant le projet éolien de Moulézan.

Jeudi 9 novembre

19h 3^o Réunion préparation Téléthon

Samedi 11 novembre

Commémoration de l'armistice de 1918.



Le mot du maire

Le mois d'octobre a été marqué, dans l'actualité nationale et mondiale par des attentats terroristes à Arras et au Moyen Orient. Même si, géographiquement, ces événements sont loin de notre village, ils nous touchent et ont des répercussions dans notre vie avec des conséquences sur notre sécurité. Notre monde est bouleversé par des guerres, un changement climatique dont on perçoit les effets chaque année, de l'incompréhension et de la haine parmi la population de notre pays ... L'avenir semble sombre.

Le mois de Novembre verra la fin de l'enquête publique concernant le projet éolien du Bois des Leins... La décision, après le rapport de la Commissaire enquêtrice, appartiendra à Monsieur le Préfet. Nous en saurons plus en fin d'année ou au début de l'année prochaine.

Comme chaque année, Moulézan s'investira pour le Téléthon. Grâce à la participation de la mairie, des associations, des commerces et des bénévoles, un programme a été mis au point. Il permettra d'allier convivialité et générosité pour faire de cette journée du 3 décembre un succès au profit d'une belle cause. Vous trouverez, joint à ce bulletin, une information et un coupon à remplir et remettre à la mairie pour le repas de ce jour là.

La météo pluvieuse a retardé la fin des travaux en cours dans le village. J'espère que nous pourrons les finaliser au cours de ce mois.

Je souhaite vous voir nombreux lors de la célébration de l'armistice du 11 novembre. Il me paraît important, dans le contexte international actuel, de prendre conscience des sacrifices de nos anciens pour que nous vivions en paix. Nous leurs devons une reconnaissance éternelle qu'il nous faut transmettre à nos enfants.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de belles journées d'automne. Prenez soin de vous.

On le sait, en France, le 1er novembre, jour de la Toussaint, fait partie des jours fériés chômés. Mais en connaissez-vous la raison ?

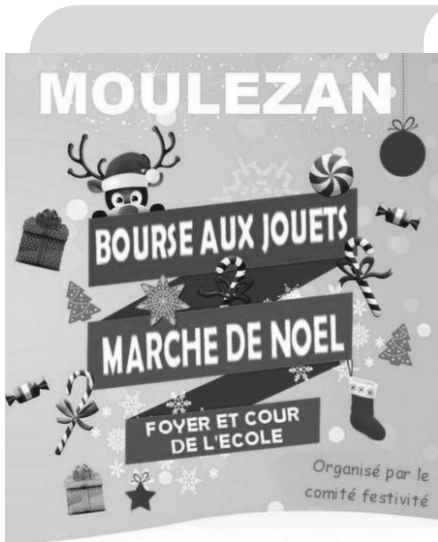
Comme son nom l'indique, la Toussaint est la fête de tous les saints, qu'ils soient connus ou inconnus. L'Eglise catholique de France indique ainsi sur son site internet que, « chaque 1er novembre, l'Église honore ainsi la foule innombrable de ceux et celles qui ont été de vivants et lumineux témoins du Christ. »

Pourquoi, alors, cette date du 1er novembre ? Ce changement date de 835. Le pape Grégoire IV prend cette décision afin de concurrencer les fêtes païennes, comme Samain, célébrée à cette date par les peuples celtes.

Il est facile de confondre la Toussaint, qui a lieu le 1er novembre, et le jour des morts, célébré le 2 novembre. Dans l'usage, les deux sont associées, mais sont pourtant bien distinctes.

Le 2 novembre, jour des morts, les catholiques célèbrent leurs défunts en allant fleurir leurs tombes et prient pour le salut de leurs âmes.





19 NOVEMBRE 2023 DE 8H A 18H



L'école Montessori organise une BOURSE AUX JOUETS et un MARCHÉ DE NOËL le dimanche 19 novembre dans la cour de l'école et le foyer.

Contact: 06 01 96 79 62

INFOS PAROISSE

Une messe sera célébrée à l'église de Moulézan le samedi 18 novembre à 17h.

Messes de Noël:

24 décembre: 17h Carnas; 19h Sommières; 21h Vic.

25 décembre: 10h30 Fontanès. Pas de messe à Sommières ce jour là.

Concert de Noël

La chorale Accroche Cœur donnera un concert en l'église de Moulézan le dimanche 10 décembre.

Programme à venir.

Enquête publique sur le projet de création de parc d'éoliennes sur la commune de MOULEZAN .

L'enquête publique est prolongée jusqu'au 8 novembre 2023-19h.

Le dossier comprenant les informations environnementales pourra être consulté sur les sites internet des services de l'État :

<https://www.projets-environnement.gouv.fr>

Lien internet vers le registre dématérialisé citoyen disponible à partir de l'ouverture de l'enquête publique:

<https://www.democratie-active.fr/projet-eolien-moulezan/>

Un registre est à la disposition du public à la mairie pendant les heures d'ouverture.

Vous pouvez y déposer vos avis de façon nominative ou anonyme.

Mme Riou Jeannine, commissaire enquêtrice, tiendra des permanences aux dates suivantes:

- Samedi 4 novembre de 9h00 à 12h00

- Mercredi 8 novembre de 16h00 à 19h00

Elle recevra personnellement les habitants qui le désirent en mairie de MOULEZAN.

Contexte : Initié en 2017 en concertation avec les élus de Moulézan, le projet éolien « Puech Peyron » est situé dans le bois de Lens. Ce projet consiste en l'implantation d'un parc éolien sur un terrain communal composé de 5 éoliennes d'une hauteur totale de 150m, et d'une puissance unitaire de 2,2 MW, soit une puissance totale de 11 MW. Ce parc éolien, produira 32 à 35 GWh d'électricité verte par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle hors chauffage de 16 000 à 21 000 personnes.

Du changement à la bibliothèque

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 25 octobre dernier. John Propson est le nouveau président de l'association et Sophie Gonzalez la nouvelle vice-présidente. Mélanie Dalaban est la secrétaire, Agnès Denoix-Molina la vice-secrétaire et Pauline Solier la trésorière.

La prochaine réunion aura lieu le 16 novembre pour valider le règlement de l'association et les nouveaux projets. Les personnes qui souhaitent s'associer à cette nouvelle équipe pour faire vivre notre bibliothèque sont les bienvenues.

Un grand merci à l'ancien bureau et en particulier à Florence Brault qui s'est bien occupée de l'association M'Lire pendant plusieurs années.

Ce qui change au 1er novembre 2023

- Le régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco fait l'objet d'une revalorisation de 4,9 %, à partir du 1er novembre 2023.
- Du 1er novembre jusqu'au 31 mars 2024, il est obligatoire pour les véhicules à quatre roues ou plus, les bus et les poids-lourds, d'avoir des pneus hiver, des chaînes ou chaussettes à neige adaptés au sein de plusieurs massifs montagneux (tels que les Alpes, la Corse, le Massif central, le massif jurassien, les Pyrénées et le massif vosgien).
- Le tabac est la première cause de mortalité évitable en France. Le 1er novembre 2023 marque le début de la 8ème édition du Mois sans tabac, une campagne nationale qui encourage les personnes dépendantes au tabac de relever le défi d'arrêter de fumer pendant 30 jours.



Madame Florence LIARD nous a quittés le lundi 2 octobre 2023 dans sa 59^{ème} année des suites d'une longue maladie.

Toutes nos condoléances à sa famille.

SECOURS CATHOLIQUE SOMMIERES



Point de collecte de vos vêtements, de vos textiles et de vos chaussures (Bonne qualité) chez Martyne LUCCHINI (12 avenue de Sommières-06 33 26 59 13) qui est membre de la boutique solidaire située 3 bis rue Abbé Fabre à Sommières.

11 novembre 2023

11h30: Rassemblement sur la place du monument aux morts (Départ Mairie 11h20)

Vin d'honneur au foyer à l'issue



Infos Mairie

Du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h00



04 66 77 87 94



mairiemoulezan@wanadoo.fr

COLLECTES DES ENCOMBRANTS le mercredi 15 novembre.

RAPPEL DES REGLES DE COLLECTE: La demande doit être formulée auprès de Nîmes Métropole **72 h avant**. La liste des encombrants à collecter est à communiquer avec la demande. La collecte est limitée à **2 grosses pièces** par foyer par mois. Les encombrants doivent être sortis devant l'habitation pour 7h du matin le jour de la collecte. En dehors de cette collecte, les encombrants sont accueillis à la déchèterie de Saint-Bénézet (Tous les jours sauf le mardi et le dimanche). Des imprimés de demande de ramassage ou de demande de containers sont disponibles à la mairie ou sur le site de l'Agglo.

Vous pouvez aussi téléphoner au 04-66-02-54 ou mieux envoyer un message à dctdm@nimes-metropole.fr

Attention, le mercredi 1er novembre, fête de la Toussaint, le ramassage des containers bleus aura bien lieu.

Urbanisme:

Le secrétariat a adressé une lettre aux propriétaires ayant initié des travaux. Le but est de faire le point et de rappeler à ceux qui auraient terminé ces travaux de remplir le formulaire de fin de travaux. Vous êtes donc priés, si vous ne l'avez pas encore fait, de répondre à cette lettre.

Communication:

Vous trouverez au secrétariat de mairie plusieurs publications intéressantes concernant la vie courante, les spectacles de l'Agglo, ... etc.

N'hésitez pas à passer et à en profiter.

Sacs poubelles de tri

Les sacs poubelles jaunes ne sont plus distribués. Vous devez vous déplacer à la mairie pour les récupérer lorsque vous en avez besoin.

En cas d'empêchement prévenir le secrétariat.

TELETHON 2023

Comme chaque année, Moulézan participera au Téléthon le dimanche 3 décembre.

Une troisième et dernière réunion concernant tous les bénévoles (particuliers ou associations) est programmée le jeudi 9 novembre à 19h à la mairie. Lors de la précédente réunion le programme a été arrêté: **Matin: Marche-course pour tous. Midi à 15h30: buvette et repas à emporter ou à consommer sur place. Après-midi Loto. Une loterie sera aussi organisée à compter du lundi 13 novembre. Les billets seront disponibles dans les commerces.**

Vous trouverez dans ce bulletin un papier vous demandant si vous désirez acheter un ou plusieurs repas ce jour là. Pensez à le renvoyer à la mairie avant le 24 novembre pour permettre à Ghislain Marcon, qui offre les repas au Téléthon, d'en prévoir le nombre.

Sur le même papier, il vous est demandé, dans la mesure de vos possibilités, de faire un don pour le loto afin de confectionner les quines.

La réussite de cette journée entièrement destinée au Téléthon dépend aussi de vous et de votre participation. Merci.

NOUVEAU DANS VOTRE RÉGION

ACR
AUTOMOBILE SERVICE ROMERA

ENTRETIEN & RÉPARATION
VÉHICULE À DOMICILE

- RÉVISION / VIDANGE
- COURROIE DE DISTRIBUTION
- RÉNOVATION PHARE
- DIAGNOSTIC

PAIEMENT EN X3, X4 SANS FRAIS
DEVIS GRATUIT

07 68 98 09 82
autoservicesromera30@gmail.com

Nouveau dans le village

AUTOMOBILE SERVICE ROMERA

« Mon entreprise a pour objectif de faire toutes réparations automobiles au domicile des personnes tout en respectant les normes imposées par l'environnement. j' ai par principe de répondre rapidement aux devis et questions de mes clients. »

07 68 98 09 82

autoservicesromera30@gmail.com

Devis gratuit. Paiement en x3 ou x4 sans frais.



Trier correctement ses déchets permettra de faire baisser la taxe sur les ordures. Sacs à la mairie.

AGIR contre les maltraitements des personnes en situation de vulnérabilité

Victimes, témoins appelez le **3977** (7j/7-9h-19h gratuit)

ELAGAGE

Comme chaque année, il est rappelé les obligations de chacun en matière d'élagage. En effet, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le domaine public (trottoirs, voies communales...) et sur les chemins d'exploitation, doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, par les propriétaires ou fermiers. La réglementation est aussi valable pour les haies qui doivent être taillées, de façon à ne pas déborder sur les routes, rues, trottoirs etc. Les travaux sont à effectuer avant le 31 décembre 2023.

Faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leur représentant, l'élagage sera, après transmission d'un courrier, exécuté d'office par la Commune aux frais des propriétaires.

Réunion publique MUTUALIA (Assurance santé)

Parce que nous n'avons pas tous la même santé, Mutualia vous propose de multiples solutions. Venez les découvrir sans engagement lors de cette réunion.

Mutualia vous apporte des remboursements adaptés, des garanties claires, un tarif juste et de nombreux services pour vous accompagner et faciliter votre quotidien.

Mardi 14 novembre à 18h au foyer

ATTENTION

À votre demande, une facture doit vous être remise pour les prestations dont le montant est inférieur à 25 € TTC (cf. dispositions de l'arrêté n° 83-50 A du 3 octobre 1983 modifié). Elle est obligatoire et pour toute prestation d'un montant supérieur à 25 euros TTC, exigez une facture avant de verser la moindre somme au professionnel.

À savoir

Pour les pièces remplacées, le client a le droit de conserver les pièces ou appareils remplacés. Au cas où il refuse de les garder, le prestataire doit lui faire signer une décharge.

Distribution gratuite de composteurs.

La loi AGECE de 2020 impose la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici le 31 décembre 2023. Dans ce contexte, Nîmes Métropole procèdera à une distribution gratuite de composteurs (Jardin) et de lombricomposteurs (Appartement) fin novembre début décembre. La distribution se fera au niveau du foyer. Les modalités vous seront communiquées ultérieurement.

Ces composteurs et lombricomposteurs sont destinés à recueillir les biodéchets (Déchets alimentaires) afin de diminuer le contenu des sacs

INCIVILITES... Encore et toujours.

On trouve tous les jours des détritrus dans les fossés du village, des mégots jetés au sol, des papiers.... Certains ne prennent pas la peine de ramasser les déjections de leurs chiens malgré les sacs mis à leur disposition par la mairie.

Tout cela est insupportable et semble malheureusement difficile à faire comprendre à une minorité bien que ce soit élémentaire pour la majorité.

Il est difficile aussi de raisonner une minorité de personnes réfractaires aux règles de conduite - sciemment ou non - mais finalement irrespectueuses des autres. Chacun d'entre nous est concerné, car il est riverain, parent, piéton ou cycliste avant d'être motocycliste ou automobiliste. Ne l'oubliez pas quand vous prenez le volant !